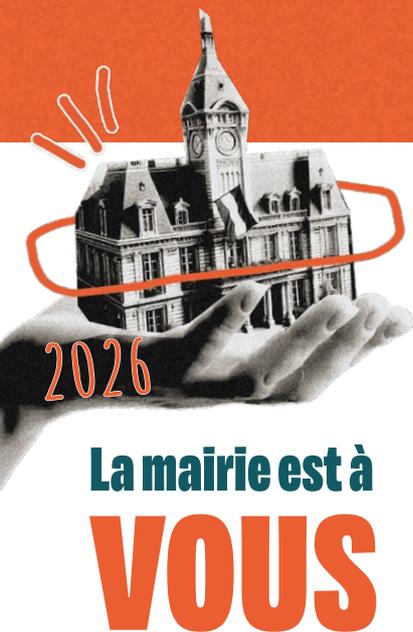


CHERCHER LA DIVERSITÉ OU LA REPRÉSENTATIVITÉ ?



Timeline

> Au début de la dynamique



Prérequis

- > Avoir constitué un noyau dur de 10-15 personnes
- > Avoir défini clairement la raison d'être de la dynamique
- > Ne pas avoir encore choisi les candidats, la tête de liste et le programme

INTENTION

Étendard justifiant notre impuissance politique, la notion de représentation politique à travers l'élection est le pilier central de la République. En prônant la démocratie, les listes citoyennes et participatives se doivent d'interroger ce concept et d'apporter des réponses aux habitants quant à la légitimité de leur proposition.

Opposer la légitimité de "représentants" élus au suffrage universel à celle d'assemblées populaires décisionnaires questionne directement le concept de la représentation républicaine.

Les élus sont-ils représentatifs de la volonté des habitantes et habitants parce qu'ils ont gagné les élections ? En démocratie, nous défendons que la légitimité d'une assemblée citoyenne est plus importante que la légitimité des élus. La condition principale étant que l'assemblée rassemble une grande diversité de la population de la commune.

LES QUESTIONS À SE POSER

- Préférez-vous tenter de construire un petit groupe "représentatif" de la population ou mobiliser largement en cherchant à améliorer la diversité du groupe ?
- Quels sont les critères de diversité qui nous semblent pertinents pour notre collectif ?
- Qu'est-ce qui fait que l'on considère notre groupe assez diversifié et donc légitime ?
- Quel regard, vision du monde manque-t-il dans notre collectif pour venir nous bousculer et enrichir nos réflexions ?

DIVERSITÉ OU REPRÉSENTATIVITÉ ?

>> Deux principes qui se côtoient sans se confondre

- **La représentativité** se réfère à la manière dont votre collectif, votre liste reflète de manière précise la composition de la population de votre commune. La représentativité implique que les membres et les pilotes de votre collectif soient un échantillon à l'image du territoire dans lequel ils agissent. Ainsi, votre collectif serait considéré comme "représentatif" si ses membres reflètent fidèlement les diverses caractéristiques démographiques, telles que l'âge, le sexe, l'origine ethnique, la classe socio-économique, etc., de la population de la commune.

- **La diversité** fait référence à la variété et à la différence au sein d'un groupe ou d'une entité. Cela peut inclure une diversité de perspectives, d'expériences, de compétences, d'origines culturelles, de croyances, etc. En démocratie, la diversité est considérée comme fondamentale car elle permet de stimuler la créativité, de prendre en compte différentes visions d'une problématique et permet ainsi de prendre de meilleures décisions.

En résumé, la représentativité vise un respect de la structuration socio-démographique de la population, tandis que la diversité se concentre sur la variété et la différence au sein de ce groupe.

Totalement dévoyées par le fonctionnement républicain prétendument "représentatif", la démocratie et les listes citoyennes et participatives recherchent la diversité du groupe plus que sa représentativité.

Bien entendu, dans un monde idéal, les collectifs arriveraient à avoir un groupe large et représentatif de la population, mais le pragmatisme oblige à se donner des objectifs atteignables.

Préférez-vous tenter de construire un petit groupe "représentatif" de la population ou mobiliser largement en cherchant à améliorer la diversité du groupe ? La question se posera de la même manière après être arrivés au pouvoir : les séquences démocratiques sur les sujets importants que vous organiserez devront, elles, mobiliser largement et dans la diversité ou restreindre la décision à un panel "représentatif" de la population ?

>> La composition de la liste

Autant la mobilisation du collectif va chercher la diversité pour accueillir largement, autant lors de la composition de la liste, l'analyse plus fine de la sociologie des candidats peut s'avérer un indicateur d'aide à la désignation des candidats.

Traditionnellement, la désignation des candidats et de la tête de liste font l'objet d'une cooptation entre personnes influentes politiquement dans la commune. Afin de renverser ce système de cooptation mortifère, les listes participatives proposent d'utiliser un processus d'intelligence collective pour désigner les candidats (cf. fiche "Désigner les candidats"). Lors de ce processus, les listes citoyennes et participatives peuvent choisir d'objectiver leur décision en utilisant des critères sociologiques (âge, profession, quartier, revenus, etc.) pour améliorer la représentativité de leurs futurs élus.



Envie d'aller plus loin ?

Fiches "Mobiliser" | Formations



Vous aimez ce contenu ?

Soutenez-nous !

www.actionscommunes.org